CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E214809** **VALABLE JUSQU'AU** **23/09/2027**

ÉDITÉ LE 06/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2019

Raison sociale : PRODEV

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/04/2026

Capital : 10 000

11 RUE NICEPHORE NIEPCE
45700 VILLEMANDEUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC Orléans

Siret : 850 067 943 00041

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 635205100106

Assurance Responsabilité Travaux :
VHV FR11-RCD22P00049-036

Assurance Responsabilité Civile :
VHV FR11-RCD22P00049-036

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 02 38 85 45 28 **Fax :**

Portable : 06 34 11 24 91

Responsabilité légale :
LAHAYE CLÉMENT DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Site Internet :

E-mail : montargis@attila.fr

Effectif moyen : 14 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 252 853 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3141	Eléments accessoires de couverture	14	24/09/2026
3181 PROB	Couverture en plaques nervurées ou ondulées		24/09/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/10/2026 15:35

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.